

RECOMMANDATIONS AUX CORRECTEURS

- Les EPI, deux moteurs (couplage aléatoire) et deux jeux de 3 barrettes de couplage et les mesureurs seront confiés au candidat dès le début de l'épreuve.
- L'heure précise de début d'épreuve sera inscrite sur la feuille personnalisée (mise en service) du candidat.
- Le candidat ne devra pas dépasser le temps qui lui est alloué (non compris l'attente éventuelle du candidat pour raisons diverses.)
- A l'issue de l'épreuve, tous les chapitres seront affectés de la note correspondant scrupuleusement au barème. (une feuille personnalisée "barème" par candidat)
- En cas de non conformité, le candidat pourra, en toute autonomie, dépanner son montage, mais seulement dans le temps imparti.
- Par aide aux candidats, on entend
 - aide à la lecture du document " mise en service "
 - Interruption de la démarche du candidat en cas de non respect des consignes.
 - interruption d'une manoeuvre dangereuse pour lui même ou pour le matériel
- Un fil de PE par borne
- Pour des raisons pratiques, la mesure de continuité se fera à l'ohmmètre.
- La tenue de travail sera exigée (voir UTE 18 510)
- Pour les centres ayant un réseau 127/220V la feuille de mise en service " réalisation " sera modifiée au chapitre 1°) -b
- En cas de dysfonctionnement, l'examineur s'assurera, pendant ou à l'issue de l'épreuve, que la panne n'est pas due à un problème matériel.

ACADEMIE DE CAEN			BEP - CAP			ELECTROTECHNIQUE SESSION 2000		
Durée		CORRECTION				MISE EN SERVICE		
		RECOMMANDATIONS AUX CORRECTEURS				EP2 Durée : 10h		